

20 mai 2016

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

Sommaire

Le rapport du président	1 - 2
Nos relations avec le MÉES	3 - 6
Nos relations avec les partenaires	7
Les affaires internes	8 - 9
Les conditions de travail	10 - 11
Les résultats financiers et les prévisions budgétaires	12
Les collaborateurs à la ré- daction	13 - 14

**Bravo et merci
au comité organisateur
du Congrès 2016**

Les Affaires de l'Association est la publication officielle de l'ADIGECS.

Note : Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

UN LONG FLEUVE TRANQUILLE ?



Quelle année !

Je n'étonnerai personne en vous disant que 2015-2016 fut une année charnière pour l'ensemble du réseau de l'éducation publique : scénarios de révisions de territoires, changements au sein du Ministère (ministres, cabinet et sous-ministres), compressions budgétaires et finalement (pour ne pas dire « enfin »), un projet de loi qui revoit la gouvernance et les processus internes...

À travers ce tumulte, notre association a eu à maintes reprises l'occasion de réaffirmer son leadership et son expertise pour faire en sorte que les élèves jeunes et adultes qui fréquentent nos établissements publics puissent bénéficier de services éducatifs de grande qualité.

Le dépôt du projet de loi 86 en décembre nous a également permis de rassembler nos idées maîtresses et de nous assurer que tous les membres de l'ADIGECS puissent alimenter notre position et notre vision commune. Cette dernière a ainsi pu être communiquée à nos partenaires dans le cadre des auditions de la Commission de la culture et de l'éducation en mars dernier.

Les portes « tourbillonnantes »

L'année 2015-2016 a aussi été marquée par un nombre exceptionnel de mouvements au sein de nos membres. Si la tendance se maintient, d'ici la fin de l'année scolaire, on aura observé près de quatre-vingts (80) mouvements dans l'ensemble du personnel hors cadre dont vingt-cinq nouveaux membres.

Nul besoin de vous convaincre que la stabilité au sein de nos organisations et l'intégration « mobilisatrice » au sein de notre association doivent mériter toute notre attention.

L'expertise des meilleures pratiques

Depuis quelques années, le partage des meilleures pratiques a constitué pour l'ADIGECS et l'ensemble de ses membres un levier de développement professionnel extrêmement puissant.

Que ce soit en matière de pratiques éducatives et pédagogiques ou en matière d'efficience en gestion, l'année 2015-2016 n'aura pas fait exception à la règle.

Sur le plan de la gestion, nous pouvons être fiers de constater que la gestion des commissions scolaires poursuit son virage d'efficience afin d'orienter le maximum de ressources vers les élèves. Ce virage se fait depuis de nombreuses années, mais force nous est de constater que, malgré ces efforts majestueux, il serait irresponsable de laisser penser à la population que les compressions successives des dernières années n'ont pas eu des effets négatifs sur les services éducatifs offerts aux élèves.

Sur le plan éducatif, quoi de mieux que les congrès 2015 et 2016 et le programme des communautés de pratique regroupant près de soixante-dix collègues de la direction générale pour illustrer notre volonté de s'inspirer des meilleures pratiques déjà présentes dans notre réseau.

Ces deux exemples de formation permettent également des occasions incontournables d'intégration des nouveaux membres au sein de l'ADIGECS.

Enjeux qui pointent à l'horizon

Il va sans dire que les turbulences vécues cette année nous amènent à devoir nous projeter dans un avenir rapproché afin de relever, comme toujours avec brio, les défis qui émergent. L'adoption du projet de loi engendra sans doute des besoins de formations au sein de nos membres, et ce, peu importe l'ampleur des changements qui s'y retrouveront.

À titre d'exemple, le réinvestissement annoncé en éducation devra mobiliser notre engagement et notre ferveur professionnelle afin d'influencer les choix budgétaires qui seront « proposés » par le MÉES. On devra faire en sorte que le résultat final puisse assurer de meilleurs services à l'ensemble de nos élèves, et ce, dans le plus grand respect des responsabilités locales pour faire des choix judicieux en matière de pratiques éprouvées pour la réussite et la persévérance des élèves.

Du reste, il semble assez clair que nous devons poursuivre notre partage des bonnes pratiques en matière de gestion collaborative avec nos gestionnaires d'établissement et de service. Nous étions résolument orientés vers cette voie et il sera important de poursuivre sur cette lancée.

Le comité des directions générales (CDG) ayant investi beaucoup d'énergie cette année pour constituer un dossier d'analyse de nos conditions de travail, il va sans dire que la prochaine année impliquera des discussions importantes auprès du MÉES pour mettre en évidence l'importance de revoir ce dossier. J'en profite pour remercier le CDG pour la qualité du travail réalisé.

En terminant, je tiens à remercier très sincèrement tous mes collègues de l'ADIGECS pour la confiance témoignée pendant mes années d'implication au sein de notre association. Un merci tout spécial aux collègues des conseils d'administration et des conseils généraux qui m'ont toujours permis d'élever ma réflexion sur les enjeux du réseau et ainsi, intervenir avec la conviction « que le monde est derrière moi »!

Merci pour tout et au plaisir de vous revoir.



NOS RELATIONS AVEC LE MÉES

Le comité de concertation ADIGECS-BSM

Dans un contexte de changements un peu particulier au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en 2015-2016, il n'est pas surprenant que notre année de rencontres avec les sous-ministres et leurs équipes ait été elle aussi très particulière. En fait, au lieu des 3 ou 4 rendez-vous annuels habituels, seulement une rencontre s'est tenue officiellement le 21 octobre 2015. Bien que des réunions de travail aient pu se tenir avec les sous-ministres en poste, et en fonction des enjeux convenus, nous comprenons qu'en raison notamment du dépôt du projet de loi 86 et des changements de ministres, il aurait été difficile de tenir davantage de rencontres cette année.

Au-delà de ce contexte, il convient de mentionner qu'en tout temps la qualité de nos échanges avec la sous-ministre et son équipe a rendu ceux-ci on ne peut plus efficaces. Nous avons la conviction que nos préoccupations ont fait écho et que la sous-ministre, madame Barcelo, accueille nos interventions avec tout le mérite qu'il se doit.

Ceci étant, et nonobstant le contexte évoqué précédemment, il est juste d'évoquer que le positionnement d'influence de l'ADIGECS, particulièrement à l'égard du BSM, se porte mieux que jamais et que, de part et d'autre, nous comprenons bien nos réalités et que tout est mis en œuvre afin d'optimiser les ressources dont nous disposons, réciproquement et conjointement.

Pas besoin d'épiloguer longuement pour convenir qu'une rencontre annuelle ce n'est pas suffisant, mais pas besoin d'épiloguer longuement non plus pour convenir que le contexte est exceptionnel et qu'il est apparu pertinent, autant pour l'équipe sous-ministérielle que pour l'ADIGECS, de consacrer la majeure partie de nos énergies respectives à un atterrissage le plus consensuel possible du projet de loi 86.

Sur cette base et sur la qualité de nos relations avec le BSM, nous pouvons avancer qu'au cours des prochains mois, nous serons en mesure de rendre optimale la mise en commun de nos expertises et de nos ressources pour la réussite et la persévérance de nos élèves du secteur public.

Nos représentants au Comité ADIGECS-BSM

Raynald Thibeault, président

Éric Blackburn, vice-président, responsable du dossier des ressources matérielles et financières

Christian Provencher, administrateur, responsable des dossiers de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

Jacky Tremblay, secrétaire

Rob Buttars, représentant des anglophones

RAYNALD THIBEAULT PASSE LE FLAMBEAU... DE NOUVEAUX DÉFIS POINTENT À L'HORIZON ?



Parallèlement à sa vie professionnelle déjà trépidante, Raynald s'est engagé pleinement au sein de l'ADIGECS pendant de nombreuses années. Il a apporté une contribution exceptionnelle au développement et à la conduite de multiples dossiers tantôt stratégiques tantôt politiques. La qualité de ses interventions auprès de tous les partenaires du réseau n'avait d'égal que sa très grande ardeur et sa fierté à servir les intérêts de tous les membres de l'Association. Depuis les douze dernières années, il a siégé au Conseil d'administration. Ayant occupé un poste d'administrateur lors de ses premières années d'implication, il est devenu Vice-président en 2008 pour deux mandats consécutifs. Puis, son engagement des quatre dernières années à la fonction de président de l'Association l'a conduit dans les plus hautes sphères d'influence au sein du réseau et du ministère.

Malgré un contexte de turbulences sans précédent au cours des dernières années, Raynald a accompli un travail intense et remarquable en se souciant constamment de mettre à profit l'expertise des membres pour assurer le développement pertinent des dossiers à mener. Il a, avec ardeur et constance, fait valoir l'incomparable expertise des directions générales et la grande qualité de leur travail tout autant que la solidité de leur engagement. Il a défendu avec acharnement notre réseau public d'éducation et a dénoncé sans relâche les attaques dont il était l'objet et les compressions dont il a été victime à répétition.

Tout au long de son parcours professionnel, Raynald a eu un impact très significatif auprès des gens qui l'ont côtoyé. Sa fougue, son intelligence, son pragmatisme, son sens exceptionnel de l'écoute et sa sensibilité à découvrir et valoriser les qualités de l'humain derrière la compétence ont fait de lui une personne, un gestionnaire et un président fort apprécié. Il a été un digne représentant de l'ADIGECS et nous lui en sommes très reconnaissants.

Au nom de tous les membres de l'ADIGECS, nous te remercions, Raynald, pour ta contribution exceptionnelle. Nous te souhaitons une bonne et heureuse... deuxième carrière (ou une retraite paisible).

NOS RELATIONS AVEC LE MÉES

Le comité de gouvernance sectorielle

L'année scolaire 2015-2016 aura été une année de grande réflexion malgré un contexte politique ne favorisant pas les grands développements. Malgré tout, le nouveau sous-ministre adjoint, M. Yves Sylvain et toute son équipe n'ont pas ménagé les efforts pour favoriser et mettre en place tous les leviers nécessaires au développement des secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

Le comité de gouvernance de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle a tenu deux rencontres qui ont particulièrement porté sur les sujets suivants : la titularisation, la politique nationale de l'éducation des adultes et de la formation continue, le programme d'allocation pour besoins particuliers (PABP), l'évaluation des apprentissages en FP, la francisation, les nouveaux programmes de la CPMT, les attestations d'études professionnelles (AEP), la carte des enseignements FP, les projets pilote d'apprentissage accru en entreprise (DUAL), l'accueil des réfugiés, la modification du règlement sur le régime des études collégiales, la révision du test de développement général (TDG), l'enseignement individualisé en FP, changement au modèle de financement du SRAFP, l'adéquation formation - emploi (loi 70) ainsi que le réinvestissement dans le réseau.

Pour 2016-2017, les enjeux suivants devraient retenir notre attention : les attestations d'études professionnelles et le financement, les projets pilotes d'apprentissage accru en entreprise, la modification du règlement des études collégiales, l'enseignement individualisé en FP et l'adéquation formation - emploi (loi 70).

Les sous-comités en formation professionnelle, en formation générale adulte et le CLESEC ont tenu des rencontres en lien avec les sujets précédemment mentionnés. Les représentants des sous-comités et du comité de gouvernance devraient prévoir quelques rencontres annuellement afin de faire le point sur les sujets et l'avancement des discussions.

NOS REPRÉSENTANTS		
Christian Provencher	Michèle Perron	Ruth Ahern
Les sous-comités		
Formation professionnelle		
Normand Lessard	Steve Balleine	
Éducation des adultes : Patrick Capolupo		
Services complémentaires		
Sylvie Caron	Daniel Sicotte	
Le CNPEPT		
Bernard Dufourd		

SERGE LEFEBVRE PREND UNE SECONDE RETRAITE BIEN MÉRITÉE



Depuis 2011, Serge Lefebvre a occupé avec beaucoup de dévouement les fonctions de secrétaire général de l'ADIGECS. On peut affirmer sans réserve qu'il a l'ADIGECS tatoué sur le cœur. Pendant ces cinq années, Serge a toujours agi avec loyauté, compétence et ardeur. Fort de ses expériences professionnelles multiples, il a pu promulguer d'innombrables conseils, tous judicieux, tant auprès des membres qu'auprès des instances de l'Association.

Ses contributions à la bonne conduite des opérations de notre Association sont étonnantes et significatives pour l'avenir. En effet, bien que néophyte dans le domaine des technologies à ses débuts, il a relevé avec brio le défi de moderniser les façons de faire en réalisant un important virage numérique : site web et portail, bulletin électronique, rencontres sans papier, archives, etc.

Voilà quelques exemples de réalisations très appréciables. Serge est aussi un homme engagé et un organisateur hors du commun. Bien qu'il soit enclin à la réflexion sur les principaux enjeux d'éducation, il n'hésite pas à prendre des initiatives et faire des actions concrètes pour améliorer le déroulement d'activités destinées aux membres. À preuve, son intérêt et son engagement à assurer la continuité de l'organisation du congrès et le précieux soutien offert au nouveau secrétaire général.

Serge, tu as été une personne-clé pour l'ADIGECS au cours de toutes ces années. Nous te remercions sincèrement pour ton dévouement, ton sens de l'initiative et ta sensibilité à faire en sorte que les membres se sentent écoutés et appuyés.

Merci et bonne retraite !

NOS RELATIONS AVEC LE MÉES

Le comité MÉES-Réseau sur les ressources matérielles et financières

Le comité MÉES-Réseau sur les ressources financières et matérielles a comme mandat de proposer des orientations financières qui rejoignent les impératifs du réseau en tenant compte de la réalité budgétaire du gouvernement. Le comité s'adjoit divers sous-comités qui traitent plus en profondeur des sujets convenus dans leur mandat respectif.

Le comité MÉES-Réseau s'est réuni à trois reprises au cours de l'année. La première rencontre s'est tenue avec une toute nouvelle équipe de la part du Ministère suite aux très nombreux changements de personnel. Évidemment, plusieurs sujets abordés ont dû être reportés afin de leur permettre une prise de connaissance plus approfondie.

Les rencontres ont permis d'exprimer la position du réseau sur tous ces éléments sensibles. Il nous est tout de même assez ardu de faire modifier de fond en comble les contenus, car ceux-ci sont beaucoup trop avancés lorsque nous y avons accès.

Si la tendance se maintient, l'échéancier prévu pour le dépôt des règles budgétaires sera à peu près tel qu'il nous a été présenté et dans des temps acceptables. Nous avons quand même senti une sincérité et une volonté réelle de collaboration entre les acteurs du réseau et ceux du MÉES.

Les principaux sujets traités :

- * Actualisation des mandats des sous-comités;
- * La loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE) : le réseau, lors des dernières lectures, respecte ses cibles;
- * La situation financière globale des commissions scolaires ;
- * La mesure d'optimisation : dépôt des projets retenus. Le comité n'a pas participé à la détermination des critères pour sélectionner les projets retenus ;
- * Présentation de FIN 3D : un outil d'aide pour le réseau, mais qui ne permet pas d'assurer l'uniformité entre les organisations et ne traduit pas leur réalité ;
- * Présentation des modifications aux indicateurs de performance du transport scolaire Écoles de village ;
- * Accueil des syriens ;
- * Coupes en lien avec les journées de grève.
- * Réinvestissement en éducation

NOS REPRÉSENTANTS

Éric Blackburn	Carmen Lemire
Lise Allaire	Jean-Pierre Soucy
Richard Vallée	Paul Lamoureux

Les sous-comités

Allocation des ressources

Richard Vallée	Daniel Sicotte	André Turcotte
Lucien Maltais (FP-FGA)	Bernard D'Amours (FP-FGA)	

Gouvernance des infrastructures

Michaël Charrette	Pierre Farmer
-------------------	---------------

Révision du régime financier

Carmen Lemire	André Turcotte
---------------	----------------



Merci à la Fondation DESJARDINS pour sa contribution de cinq bourses au programme de bourses d'excellence de l'ADIGECS. Dans le cadre du congrès de l'ADIGECS, dix-huit bourses au total sont remises à des élèves finissants des commissions scolaires de la région hôte.

NOS RELATIONS AVEC LE MÉES

Le comité directeur conjoint MÉES-CS

Planification stratégique, reddition de comptes et dossier EHDA

Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS)

Le groupe s'est rencontré à deux reprises. L'objectif des rencontres était d'informer les membres provenant des divers associations ou organismes de l'état d'avancement des travaux réalisés par le Ministère et d'entendre les préoccupations des milieux sur certains dossiers.

Les sujets traités :

- Processus de validation de la clientèle handicapée aux fins de financement;
- Orientation scolaire et professionnelle;
- Référentiel de compétences des orthopédagogues;
- Cadre de référence portant sur l'intervention auprès des élèves ayant des difficultés de comportement;
- Programme d'insertion socioprofessionnelle à la formation générale adulte;
- Éducation à la sexualité.

Nathalie Joannette, Chantal Sylvain et Sylvain Racette représentent l'ADIGECS au GCAS.

Le Comité national de pilotage de la SIAA

Le Comité national de pilotage de la SIAA (CNP) est composé de représentants des syndicats, des associations de directions, de la FCPQ, de la FCSQ, de l'ADIGECS et du MÉES. Il a comme mandat principal de s'assurer de la mise en œuvre de la stratégie, en veillant à repérer les forces, les progrès, les obstacles et les réalisations. En 2015-2016, le CNP s'est réuni à quatre reprises

Les faits saillants :

Aucune solution miracle n'a été trouvée au sujet de L'IMSE. Le retour du sondage canadien obligatoire permettra d'avoir enfin un IMSE à jour, mais ce ne sera pas avant l'année scolaire 2019-2020.

Un nouveau modèle de répartition des allocations SIAA tenant compte des variations de clientèles a été proposé après l'étude de plusieurs scénarios. Le modèle choisi, qui devrait être adopté sous peu, introduit le moins de variations dans les allocations. Cependant, des variations de + 90 % à - 26 % sont quand même possibles. Elles pourraient être étalées sur deux ou trois ans.

Il y avait 88 maternelles 4 ans en 2015-2016; d'autres sont prévues en 2016-2017 avec les mesures de réinvestissements.

La rédaction du *Cadre de référence sur l'intervention en milieu défavorisé* devrait être terminée ce printemps.

Les travaux entourant la troisième année d'expérimentation de la communauté de pratique (COP) sur les mathématiques en milieu défavorisé ont été présentés.

De plus, deux rencontres du sous-comité pour la révision du questionnaire de suivi ont eu lieu. Celui-ci sera dorénavant administré à toutes les écoles une année sur deux à partir du printemps 2016.

André Lamarche, Nancy Lapointe et Lucie de Mendonça représentent l'ADIGECS au CNP.

NOS RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Les partenariats

L'année 2015-2016, encore une fois, aura fourni l'occasion à notre association de maintenir des relations étroites avec l'ensemble de ses partenaires. Nous comprenons tous, bien entendu, que le projet de loi 86 a constitué un prétexte de choix pour que nous provoquions des rencontres privées avec chacun de ces partenaires. Ainsi donc, la FCSQ, la FCPQ, l'AQCS, la FQDE, l'AMDES et l'AQPDE ont été rencontrées individuellement pour tenter de sensibiliser le plus possible ces partenaires aux préoccupations de l'ADIGECS au regard de ce projet de loi.

Ce contexte, à la fois politique et, disons particulier, nous a amenés à jouer plus que jamais notre rôle pivot à l'égard de l'ensemble des partenaires avec lesquels nous sommes habitués à travailler. S'il est vrai que le projet de loi 86, ne serait-ce qu'au regard de toutes les discussions qu'il a générées durant de nombreux mois, nous a en quelque sorte poussés à multiplier le nombre de rencontres et de représentations, force est de constater qu'en fin de compte et au terme de la commission parlementaire sur le sujet, la qualité de nos relations avec tous ces partenaires, oui, oui, tous ces partenaires, n'aura jamais été aussi bonne et constructive.

La beauté de la chose, c'est que cette qualité de relations avec nos partenaires ne s'est pas faite en altérant d'une quelconque façon nos positions associatives sur ce que devrait être, lorsqu'adopté et si adopté, le projet de loi 86. Nos orientations et nos préoccupations ont pu être exprimées et accueillies avec respect, ce qui a contribué à nourrir un positionnement associatif fort et un niveau optimal de relation avec nos partenaires du milieu de l'éducation.

Ce qui précède revêt donc un caractère fondamental pour la suite des choses et pour mettre en œuvre de façon intelligente et efficace, au profit de nos élèves et de leurs réussites, l'ensemble des ressources interagissant au niveau des commissions scolaires. Ce résultat intéressant, bien qu'intermédiaire, prend sa source dans notre haut niveau de complicité et de cohérence. Pour cela, entre autres, je vous en remercie sincèrement.

La prochaine année scolaire risque d'être fort intéressante et, inévitablement, teintée de ce que notre association aura réussi à faire valoir en termes d'orientations et de préoccupations. À suivre...

Raynald Thibeault, président

Les relations ADIGECS-FCSQ

Au cours de la dernière année, quelques conseils généraux ont été tenus par la FCSQ. Laconiquement, le projet de loi 86 a été le principal objet d'échanges et de discussions. Au-delà des contenus, les relations avec la Fédération sont ouvertes, franches et animées par une volonté de collaboration. Des communications régulières entre les principaux acteurs ont permis d'assurer une meilleure compréhension de nos enjeux respectifs et une complémentarité de nos actions. Enfin, tous les travaux réalisés en collaboration avec le Ministère, la Fédération et nous ont contribué à l'avancement de bon nombre de dossiers tantôt politique, tantôt administratif, tantôt pédagogique.

Nos représentants à la FCSQ	
Conseil général	
Éric Blackburn	
Commissions permanentes	
Carmen Lemire	Enjeux politiques et financiers
Yvan Tardif	Affaires éducatives
Jacky Tremblay	Ressources humaines

LES AFFAIRES INTERNES

En janvier 2015, l'ADIGECS dévoilait son nouveau logo. De l'avis général, la signature graphique, la même depuis sa fondation en 1972, avait bien besoin d'être revampée. La nouvelle image de marque, dynamique et colorée, traduit bien la vitalité de l'organisation. Alliant sobriété et éclat, le logo arbore une typographie à la fois jeune et affirmative.



Les arcs gris représentent le travail concerté des membres de l'ADIGECS, chacun y apportant sa couleur, autour de la réussite des élèves, représentés par l'arc et le cercle bleus.

Les instances

Le Conseil d'administration a tenu neuf réunions en 2015-2016. Le Conseil général s'est réuni à trois reprises alors que l'assemblée générale a tenu deux séances. De plus, le 15 janvier, les membres de l'ADIGECS ont validé les orientations associatives en lien avec le dépôt du projet de loi 86. Cette vision commune a été présentée dans le cadre de notre mémoire déposé et présenté à la commission de la culture et de l'éducation en mars dernier.

Rappelons aussi que le 11 novembre dernier, les membres ont pu exprimer leur point de vue sur la question de la gouvernance et des enjeux de la décentralisation. À la même occasion, la démarche conduite par le CDG relativement aux conditions de travail des hors cadres a été présentée et validée.



Christian Provencher s'est joint au conseil d'administration en mai dernier à titre d'administrateur. Christian a décidé de ne pas renouveler son mandat pour l'année 2016-2017. Ce n'est sans doute que partie remise.



Rob Buttars, directeur général de la Commission scolaire New Frontiers, est devenu le nouveau représentant des directions générales des commissions scolaires anglophones au sein du conseil d'administration. Il succédait à Robert Stocker qui occupait cette fonction auparavant.

À la suite du départ de Jean-François Lachance, le poste d'administrateur-trésorier devenait vacant. **Claude Pouliot**, directeur général de la commission scolaire des Laurentides a accepté ce défi, relevé avec brio par Jean-François pendant de nombreuses années.



Les services aux membres

Le niveau d'activité à ce chapitre a été très intense compte tenu des nombreux mouvements au sein du personnel hors-cadre. Les vingt-cinq nouveaux membres ont pu bénéficier d'un accompagnement à leur entrée en fonction alors que nos collègues retraités, plutôt nombreux cette année, ont reçu l'information pertinente lorsque requise.

Enfin, mentionnons que quelques membres ont reçu (ou reçoivent encore) un accompagnement soutenu afin d'assurer le respect de l'application de leurs conditions de travail tel que prescrites par les encadrements qui les régissent.

L'effectif en bref

L'année 2015-2016 aura été une année d'exception au plan des mouvements chez le personnel hors cadre.

En bref, c'est plus de 80 mouvements de personnel dont 24 membres retraités et 25 nouveaux membres.

À ce jour, l'ADIGECS totalise 155 membres en fonction.

Bienvenue aux nouveaux membres au sein de l'ADIGECS !

LES AFFAIRES INTERNES

Le perfectionnement et le développement professionnel

À l'instar des années précédentes, le perfectionnement et le développement professionnel ont occupé une place de premier plan dans les actions et les événements organisés par l'ADIGECS. Malgré le climat d'incertitude et de morosité qui observé au sein du réseau dans l'attente d'un projet de loi et, suite à l'impact des compressions budgétaires successives, le CPDP a privilégié un colloque axé sur la mobilisation. Le thème « *Sens, mobilisation et résilience... Porter le changement!* » faisait bien sûr référence au rôle si important de l'équipe de la direction générale pour communiquer le sens des actions à privilégier, les attitudes et les aptitudes à solliciter pour faire en sorte que les employés soient les témoins et les acteurs d'une vision claire et mobilisatrice.

Force est d'admettre que le colloque a connu un succès mitigé. Dans le contexte, il n'est pas étonnant d'avoir constaté une diminution de nombre de participants (260). Nous avons aussi pris acte du degré de satisfaction qui, somme toute, a été plutôt moyen. Le comité organisateur est déjà à pied d'œuvre pour identifier la thématique du prochain colloque. Ce dernier sera axé vers les meilleures pratiques pour favoriser la réussite des élèves.

À la suite du dépôt du projet de loi 86 et l'intention annoncée d'une adoption ce printemps, le CPDP était prêt à organiser une ou des formations sur le projet de loi une fois adopté dans sa forme finale. Considérant les récentes annonces de report possible, ce ne sera que partie remise pour que le comité puisse offrir une formation répondant aux besoins des membres.

Pour ce qui est du congrès 2015 qui s'est déroulé à l'Hôtel Bonne Entente dans la région de Québec, ce fut sans contredit un événement charnière dans l'histoire de l'ADIGECS. En effet, prenant appui sur la consultation réalisée auprès des sections, l'édition 2015 a privilégié une nouvelle formule, et ce, à plusieurs égards : congrès à durée réduite, organisation plus centralisée ainsi que des contenus de conférences et d'ateliers dans lesquels les échanges et le partage de bonnes pratiques ont été mis en évidence. Les participants au congrès ont manifesté une très grande satisfaction quant aux modifications qui ont été faites. Ça promet pour les prochains congrès!

Le programme d'introduction à la fonction de direction générale de commission scolaire (PIDIGECS) en est à sa quinzième année d'existence et dix-sept groupes formés ou en formation. Une autre cohorte a terminé cette année et prévoit conclure leur formation par une mission en Ontario. Le groupe le plus récent a terminé sa deuxième année de formation en 2015-2016.

Les membres du CPDP

Jacky Tremblay, responsable

Michel Bernard Rob Buttars Guylaine Desroches

Caroline Dupré Dominique Lachapelle

Yvan Gauthier, ressource PIDIGECS

Les communications

À ce jour, plus de 80 *INFO-ADIGECS* ont été diffusés auprès des membres. Cette situation témoigne avec éloquence de l'importance accordée à la communication interne afin de bien informer les membres de l'Association.

Le bulletin *LES AFFAIRES DE L'ASSOCIATION* publié neuf fois par année en format électronique a encore cette année permis aux membres actifs et retraités et aux partenaires d'avoir accès à une information pertinente concernant les dernières nouvelles de l'Association et du réseau. Événements dignes de mention, information de nos partenaires, mouvements chez les hors cadres, messages du président, etc. Ce sont là les principales sections retrouvées dans le bulletin.

Parmi les 477 abonnés, on observe une progression du taux de lectorat qui avoisine 77 % chez les membres en fonction et 84 % chez les membres retraités. Comme on dit souvent : « L'information est le nerf de la guerre ». C'est pourquoi des communications rapides et fluides sont une source de grand intérêt pour les directions générales. Que ce soit pour des aspects liés au fonctionnement du réseau ou des activités de l'Association, l'information transmise contribue de manière significative à maintenir le dynamisme, l'intérêt et l'engagement des membres au sein du réseau. C'est dans cette perspective que l'ADIGECS continue à mettre en valeur l'expertise et le leadership des directions générales auprès des partenaires et de l'opinion publique, que ce soit pour la diffusion de communiqués de presse ou par des interventions plus directes auprès des instances ministérielles.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES

Les membres de l'ADIGECS sont représentés par la Coalition de l'encadrement en matière de retraite et d'assurance (CERA) qui a pour mission de défendre les intérêts des membres des associations et des fédérations partenaires, d'élaborer et de proposer des améliorations au contenu de leur régime de retraite et d'assurance.

L'année 2015 a permis aux partenaires de la CERA notamment de poursuivre l'étude de différents scénarios qui pourraient être mis en place à l'échéance de l'entente actuelle avec l'état québécois prévue le 31 décembre 2016. Il faut rappeler que les plus récentes indications financières relativement au régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) sont toujours aussi inquiétantes. Par ailleurs, en matière d'assurance, la réflexion sur le régime d'assurance collective s'est poursuivie afin d'évaluer les options possibles en prévision du renouvellement de l'entente pour les années à venir. À cet égard, les membres de l'ADIGECS seront consultés au printemps 2016 relativement à certains changements possibles au cours des années à venir. Au cours de l'année 2015, la CERA a réuni ses partenaires à neuf reprises dans le cadre d'assemblées ordinaires et d'assemblées générales et a tenu deux conférences téléphoniques.

RÉGIME DE RETRAITE

Selon les dernières informations disponibles, le déficit actuariel du RRPE s'élèverait toujours à près de 1,8 milliard de dollars, soit un montant similaire à ce qui avait été publié lors de la dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2011. Une nouvelle évaluation actuarielle au 31 décembre 2014 sera publiée à l'automne 2016. Bien que les rendements des dernières années aient été favorables, la problématique du déficit actuariel du RRPE demeurera gigantesque. L'ampleur des montants en cause soulève des questionnements importants quant à la précarité ainsi qu'à la pérennité du régime. C'est dans cet esprit que les travaux de la CERA se sont concentrés sur des solutions possibles qui pourraient permettre un retour à l'équilibre, et ce, en fonction des causes attribuables au déficit.

Les pistes de solutions pour l'ensemble des participants, cela autant pour les prestataires retraités que pour les cotisants, sont basées sur les causes qui ont engendré ce déficit sans précédent. La CERA a procédé à l'analyse de différents scénarios afin d'assurer la pérennité du RRPE, et ce, autant à court terme, à moyen terme qu'à long terme. Plusieurs solutions sont avancées, mais aucune n'est déterminée à ce jour. Un constat fait cependant l'unanimité : le statu quo n'est pas viable et un changement s'impose. La mise en place de pistes de solutions viables, en lien avec les causes, et ce, pour l'ensemble des prestataires retraités et cotisants au régime, représentera certainement un défi intergénérationnel essentiel à la survie même d'un régime de retraite à prestation déterminée pour le personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic.

Les travaux amorcés avec le Secrétariat du Conseil du trésor au cours de l'année 2015 ont été suspendus à l'automne dernier afin de laisser place aux négociations avec les syndiqués (participants au RREGOP). À ce jour, nous sommes toujours dans l'attente d'une date pour la reprise des travaux avec les représentants de l'État. Néanmoins, bien que l'échéancier ait été reporté de pratiquement une année, le SCT s'est engagé à donner le temps nécessaire aux différentes associations pour la consultation des membres sur d'éventuelles propositions de changement.

ASSURANCES

Le sondage acheminé à l'ensemble des membres en 2013 a permis de dégager que majoritairement les membres étaient satisfaits des services dispensés en matière d'assurances collectives par notre assureur SSQ Groupe financier. Ainsi, à la demande des répondants, le statu quo quant aux protections en accident maladie a été maintenu. Cependant, des changements sont prévus afin de limiter les augmentations de coûts quant à l'assurance collective, notamment en matière de médicaments génériques et de plafond assurable. À cet égard, un court sondage sera d'ailleurs acheminé aux membres de l'ADIGECS au printemps 2016. L'avis de chacun est important pour l'actualisation des changements à venir.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le comité des directeurs généraux

Compte tenu des négociations du secteur public, il était facile de prévoir que toute l'attention serait portée sur cette opération d'envergure avant que ne soit véritablement abordée la question des conditions de travail des hors cadres avec les représentants du Ministère. Cette accalmie a permis à nos représentants d'entreprendre une démarche d'analyse en matière de conditions de travail des directions générales des commissions scolaires.

Nos représentants au CDG

Michel Bernard, responsable

Michelle Fournier

Julie Laberge

Jean-François Lachance

Sylvain Racette

Les résultats de cette démarche, supervisée par Michelle Fournier, directrice générale de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, ont été présentés puis validés lors d'une rencontre du CDG avec le conseil général de l'ADIGECS. Une première rencontre avec les représentants du Ministère est prévue en mai afin d'amorcer les discussions sur le sujet. Osons espérer que l'année 2016-2017 nous mènera à des résultats tangibles afin de refléter la complexité et l'accroissement des responsabilités des directions générales des commissions scolaires.

Un travail colossal a été réalisé par plusieurs de nos membres pour enrichir le dossier des conditions de travail. Nous les en remercions sincèrement.

RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES (suite)

FINANCEMENT ET PLACEMENT

Le rendement du fonds RRPE a été de 9,9 % au cours de l'année 2015 (11,8 % en 2014), soit 2,5 % de plus que l'indice du portefeuille de référence (0,5 % en 2014). Sur une période de 4 ans, le rendement du RRPE est de 10,7 % (9,4 % en 2014). Ce résultat dépasse les objectifs fixés à la politique de placement du RRPE.

PROSPECTIVES

La CERA participera activement à la recherche de solutions permanentes aux problématiques liées au RRPE. Par ailleurs, des négociations avec le SCT devront se poursuivre étant donné la fin de l'entente prévue au 31 décembre 2016 quant à la compensation de l'écart du taux de cotisation dû au déficit du régime. À ce jour, aucune décision n'est prise. Des communications régulières vous seront acheminées afin de vous informer de l'avancement des travaux. Il importe donc de ne pas prendre de décisions précipitées.

La CERA collaborera étroitement aux travaux sur le Régime d'assurance collective, en prévision d'un éventuel renouvellement de l'offre de service à compter du 1er janvier 2018.

Dominique Robert, représentant de l'ADIGECS et président de la CERA.

Un Merci tout spécial...



Au terme du mandat de Raynald Thibeault à la présidence, nous souhaitons souligner l'indispensable contribution de madame **France Guertin**, adjointe administrative à la direction générale de la Commission scolaire Marie-Victorin. Madame Guertin a été d'un soutien et d'une collaboration exceptionnels auprès du président et du secrétaire général de l'Association.

Nous lui adressons nos plus sincères remerciements.

Résultats prévisionnels 2015-2016

Prévisions budgétaires 2016-2017



A.D.I.G.E.C.S.
États des résultats prévisionnels
Pour l'exercice se terminant le 30 avril 2016 et budget 2016-2017

	Budget 2016/2017	Réel estimé au 30 avril 2016	Budget 2015/2016	Réel 2014/2015
PRODUITS				
Cotisations annuelles	177 000 \$	180 629 \$	175 000 \$	175 794 \$
Cotisations des retraités	6 000 \$	5 475 \$	7 000	6 525
Droits d'entrée	- \$	- \$	100	-
Congrès (présenté net des dépenses)	30 000 \$	56 298 \$	-	-
Colloque	65 000 \$	56 102 \$	95 000	59 554
Dîner Mels-colloque	- \$	- \$	-	11 325
Revenus d'intérêts	12 000 \$	14 355 \$	6 000	10 540
Commandite - bulletin	4 000 \$	3 500 \$	4 000	3 500
Bourses	15 000 \$	8 750 \$	15 000	13 750
Perfectionnement	55 000 \$	57 132 \$	55 000	69 745
Divers	1 500 \$	2 523 \$	1 500	3 470
TOTAL DES PRODUITS	365 500 \$	384 764 \$	358 600 \$	354 203 \$
CHARGES				
Salaire	58 500 \$	79 853 \$	55 000 \$	54 996 \$
Bénéfices marginaux (DAS)	6 500 \$	10 380 \$	6 500	6 034
Frais de secrétariat	1 000 \$	4 377 \$	2 000	908
Papeterie et frais de bureau	1 000 \$	11 575 \$	14 000	12 736
Assurance responsabilité	750 \$	1 149 \$	750	763
C.A. et C.G.	50 000 \$	73 003 \$	50 000	40 773
Comités divers	33 000 \$	23 539 \$	33 000	28 102
Perfectionnement	40 000 \$	35 000 \$	40 000	26 623
Site Web	2 500 \$	2 713 \$	2 500	5 529
Timbres / téléphone	5 000 \$	1 865 \$	5 000	2 685
Congrès	- \$	- \$	-	41 772
Colloque	65 000 \$	53 622 \$	65 000	69 307
Frais légaux	25 000 \$	29 240 \$	12 000	2 003
Honoraires de consultation	30 000 \$	38 400 \$	35 000	28 064
Honoraires de comptabilité	11 000 \$	3 815 \$	-	-
Honoraires de vérification	6 500 \$	6 211 \$	6 000	6 433
Bulletin ADIGECS	1 000 \$	- \$	1 000	-
Cotisation RACAR	650 \$	620 \$	600	612
Bourses ADIGECS	16 250 \$	16 250 \$	16 250	16 250
Commandites ADIGECS	3 000 \$	3 000 \$	-	-
P.A.E.	500 \$	500 \$	1 000	-
Service santé Physimed	- \$	- \$	-	-
Civilités	2 000 \$	- \$	2 000	-
Frais bancaires	500 \$	222 \$	500	567
Service planification financière	3 000 \$	575 \$	6 000	3 449
Amortissement	500 \$	405 \$	500	467
Autres dépenses	2 350 \$	1 014 \$	4 000	9 712
TOTAL DES CHARGES	365 500 \$	397 328 \$	358 600 \$	357 785 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	(12 564) \$	- \$	(3 582) \$

Le 02 MAI 2016

LES COLLABORATEURS À LA RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL



André Lamarche
DG
C. S. de la Région-de-
Sherbrooke
*Comité national de pilotage
de la SIAA*



Nathalie Joannette
DGA
C. S. de la Seigneurie-des-
Mille-Îles
*Groupe de concertation en
adaptation scolaire*

Christian Provencher

DG

C.S. Eastern Townships

*Comité de gouvernance de la
formation professionnelle et de
l'éducation des adultes*



Jacky Tremblay

Secrétaire

*Comité de perfectionnement et de
développement professionnel*



Dominique Robert
DGA
C. S. de la Seigneurie-des-Mille-
Îles

Représentant à la CERA



Serge Lefebvre
Ex-Secrétaire général

Soutien technique

Merci à tous nos représentants

En dépit de leurs responsabilités et de leur charge de travail au sein de leur commission scolaire, un grand nombre de membres ont accepté généreusement de contribuer au développement du réseau public et à l'amélioration des services aux élèves.

En effet, notre association apporte une contribution très importante à l'éducation publique au Québec par la participation de ses membres aux différents comités de travail mis en place principalement par le MÉES. Plusieurs collègues siègent au conseil d'administration d'organismes du réseau. Au total, c'est près de la moitié de nos 155 membres qui se sont engagés tant au sein de l'ADIGECS que du réseau.

Un grand merci et bravo à nos collègues qui s'investissent pour la noble mission qu'est l'éducation publique.

LES COLLABORATEURS À LA RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL



Raynald Thibeault
Président

*Relations ADIGECS-MÉES
Partenariats*



Éric Blackburn
Vice-président

*Relations avec la FCSQ
Dossier des ressources matérielles et financières*



Michel Bernard
Secrétaire général

*Affaires internes
Relations de travail
Coordination*

Claude Pouliot
Trésorier

*Résultats financiers
Prévisions budgétaires*



ASSURANCE MALADIES GRAVES

Les avantages de *Second souffle enrichi*

- Vous recevez un montant non imposable si vous survivez 30 jours après la date du diagnostic d'une maladie ou d'une chirurgie assurées
- La somme versée peut être utilisée comme vous le désirez
- 25 maladies ou chirurgies couvertes
- Service d'assistance Best Doctors^{MD} bonifié GRATUIT

Pour plus de détails:

1 866 665-0500

lacapitale.com/adigeecs



Faire ctrl+clic sur l'image pour accéder au site La Capitale-ADIGECS